

BON DE SOUTIEN PONCTUEL



La formation d'un membre revient à 1.100€ par mois dont :

- 480 € de charges sociales
- 180 € de logement
- 180 € de nourriture
- 100 € d'allocation
- 90 € de frais pédagogiques
- 70 € de frais divers

Cela ne peut se faire sans vous !

JE DEVIENS SOUTIEN PERSONNEL D'UN MISSIONNAIRE EN FORMATION

Merci de nous retourner ce bon de soutien complété avec votre chèque libellé à l'ordre de : **ADFT - Miséricorde Divine**
à l'adresse suivante : Missionnaires de la Miséricorde Divine, Service Ressources, 27 rue Augustin Daumas, 83000 Toulon.

J'apporte mon soutien à la formation d'un Missionnaire

Je précise son NOM (sinon un des membres me sera affecté) :

Je vous soutiens ponctuellement en versant :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 70 € soit 23,10 € en coût réel
(1 mois de frais divers) | <input type="checkbox"/> 90€ soit 29,70 € en coût réel
(1 mois de frais pédagogiques) |
| <input type="checkbox"/> 180 € soit 34 € en coût réel
(1 mois de nourriture) | <input type="checkbox"/> 365 € soit 124 € en coût réel
(1 € par jour) |
| <input type="checkbox"/> 480 € soit 158 € en coût réel
(1 mois de charges sociales) | <input type="checkbox"/> Autre : _____ € |

*Vous recevrez
un reçu fiscal vous
permettant de déduire
66% du montant de votre
don dans la limite de
20% de votre revenu
imposable.*

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél.

Courriel :

Conformément à la loi informatique et libertés 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit contacter le responsable du traitement des données : smm@misericordedivine.fr.



*Société des Missionnaires
de la Miséricorde Divine*

27 rue Augustin Daumas, 83000 Toulon
secretariat@misericordedivine.fr
www.misericordedivine.fr